
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR DU 25 NOVEMBRE 2015

- Présents : Henri BERGERET, Eric CASTERAN, Michel COLOMA, Jean-Pierre CUSINATO, Bernard DALMON, Alain FELZINE, Stéphanie FEUILLERAT, Christine KITEGI, Renaud LATTE, Joëlle LIEUX, Françoise MAUPAS-SCHWALM, Didier MESLET, Isabelle MOROSI, Jean NESPOULOUS et Julien VILLE.
- Assistent : François HUOT-MARCHAND et Muriel MAUSSANG.
- Excusés : Fabrice CAMBONIE, Eric DROUILLAT, Edouard FERNANDES, Carlos FERNANDEZ, et Thierry MOUILLAUD.
- Absents : François LEPINEUX, Jean-Marc NORMAND et Anne VELEZ.
- Pouvoirs : Eric DROUILLAT, donne pouvoir à Julien VILLE.
Edouard FERNANDES donne pouvoir à Henri BERGERET.
Carlos FERNANDEZ donne pouvoir à Bernard DALMON.

18 voix sont exprimées et 15 membres sont présents : le quorum est atteint.

Début de réunion : 19h28

- **Approbation du compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 14 octobre 2015 :** Julien VILLE présente une correction apportée à l'exemplaire envoyé aux membres du Comité Directeur et visant à préciser que la valorisation de la labellisation sera financée par le prélèvement de 10 000 € sur les fonds propres du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation. Compte-tenu de cette information, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1. Affaires institutionnelles.

1.1. Informations du président.

Bernard DALMON regrette la faible participation des clubs à l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 octobre 2015 en dépit de la qualité des échanges et de la mixité des interventions (interventions des élus et des membres de l'Assemblée Générale). Les causes de cette faible participation doivent être élucidées en insistant, en outre, sur la nécessité de focaliser les efforts sur la pratique non compétitive sans pour autant occulter la pratique compétitive. Il convient en effet de préciser que la pratique non compétitive présente actuellement un potentiel remarquable de développement et de pérennisation des activités des clubs.

Tout récemment le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation a été représenté à l'Assemblée Générale du CN Fleurance, du CN Auch, de l'US Colomiers Natation Course, du Grand Rodez Natation et du SO Millau où il est regrettable qu'à l'Assemblée Générale de ce dernier club la

possibilité d'intervenir n'ait été donnée à Alain FELZINE qui y représentait le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation. De même, le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation a été présent à l'Assemblée Générale des Comités Départementaux de la Haute-Garonne, du Gers et du Tarn.

A l'occasion du Meeting Régional Interclubs des Maîtres, prévu à Colomiers, le 29 novembre 2015, la Mairie de Colomiers a souhaité mettre en place, eu égard à la déclaration de l'état d'urgence sur l'intégralité du territoire national, un accès contrôlé à l'Espace Nautique Jean Vauchère. Cette disposition sera communiquée aux clubs dans les plus brefs délais.

Dans le cadre de l'action d'accompagnement à la structuration des clubs, ASPTT Grand Toulouse Natation et US Colomiers Natation Course ont sollicité les services du Comité Régional Midi-Pyrénées afin de s'inscrire dans cette démarche. En raison d'un taux de licenciation très faible, le Comité Directeur entérine à l'unanimité le principe de demander une garantie à chacun de ces deux clubs d'atteindre un taux de licenciation de 100% dans les plus délais avant d'engager le processus d'accompagnement à la structuration. Cette disposition sera notifiée à ces deux clubs par courrier. Sans transition, la Fédération Française de Natation est interpellée par la baisse significative du nombre de licences au sein de l'EPSTN, du Lavaur Natation 81, du Montauban Natation 82 et du SO Millau Natation. Dans la mesure où il apparaît que le taux de licenciation de ces 4 clubs n'est pas de 100%, la Fédération Française de Natation envisage de ne pas leur attribuer les aides nationales prévues dans le cadre de la labellisation sans justification dument motivée de leur part.

1.2. Conseil des Régions.

Bernard DALMON a participé au Conseil des Régions qui s'est tenu au siège fédéral du 13 au 15 novembre 2015. 29 Comités Régionaux ont été représentés. L'organisation de la Direction Technique Nationale, l'accueil de grands événements, la formation (avec un accent porté sur l'évolution de la formation au BPJEPS AAN¹ et sur les prérogatives du DEJEPS NC²), la labellisation (délivrance, suivi et valorisation) et le pacte commun de progression ont été abordés.

La mise en place de la réforme territoriale a également été abordée ; le Conseil des Régions s'est clairement positionnée sur une méthodologie précise de mise en œuvre qui suit les préconisations du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Julien VILLE est sollicité pour communiquer l'ensemble des documents présenté à ce Conseil des Régions à tous les membres du Comité Directeur.

¹ Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport mention Activités Aquatiques et de la Natation.

² Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport spécialité Natation Course.

2. Expertise.

2.1. Natation Course.

François HUOT-MARCHAND présente un bilan rapide des Championnats de France Interclubs Toutes Catégories. Au total, 90 équipes messieurs et 80 équipes dames classées avec, en outre, 13 équipes participantes non classées soit environ 1 800 nageurs mobilisés lors des 7 et 8 novembre 2015. Pour cette édition, le bilan de la réorganisation géographique des poules départementales s'avère positif. Toutefois, l'absence en poule régionale des équipes 1 dames et messieurs de l'EPSTN et l'équipe 1 dames du Grand Rodez Natation est regrettable, d'autant plus que les performances réalisées justifiaient sans ambiguïté une participation en poule régionale. Face à ce constat, le Comité Directeur entérine à l'unanimité le principe que la non-participation en poule régionale des équipes qualifiées entraîne le déclassement de celles-ci avec la non prise en compte des performances individuelles associées. Cette disposition sera inscrite dans le prochain annuel règlement sportif régional.

Le bilan des Championnats de France 25m qui se sont déroulés du 19 au 22 novembre 2015 à Angers fait apparaître la participation de 5 clubs de Midi-Pyrénées (ASPTT Grand Toulouse, CN Villefrancois, Dauphins du TOEC, Montauban Natation 82, SO Millau Natation), ce qui représente un effectif de 53 nageurs. Au final, il convient de retenir le titre de Champion de France toutes catégories de Joris BOUCHAUT (TOEC) au 800 m Nage Libre, ainsi que 5 autres podiums toutes catégories et deux titres de Champion de France en catégorie Jeunes pour Rémi MERESSE (TOEC) en 200 m et 400 m Nage Libre. Un compte-rendu technique détaillé est accessible en ligne sur le site du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation. Enfin, le club des Dauphins du TOEC remporte le Trophée Elite à l'issue de la compétition.

2.2. Natation Synchronisée.

Lors des Championnats Nationale 3 d'Automne qui se sont déroulés à Toulouse, les 21 et 22 novembre 2015, il est à noter une nette domination des nageuses de Midi Pyrénées qui occupent, pour chaque catégorie, tous les podiums de la compétition (figures imposées espoirs et juniors, solos espoirs, juniors et séniors). Cette compétition était qualificative pour les Championnats de France d'Hiver prévus du 10 au 13 décembre 2015 à Saint-Cyprien.

2.3. Waterpolo.

Une réunion a été organisée au siège régional en présence de Carlos FERNANDEZ, Pierrick MARION, Cédric BENACQUISTA et Bernard DALMON. La structuration de la pratique du waterpolo en Midi-Pyrénées a été évoquée avec, entre autres, une demande formulée à la commission régionale de Waterpolo d'organiser une ou plusieurs journées de Mini-Polo à destination des jeunes catégories au sein de chaque comité départemental. Il est également envisagé de sensibiliser les

entraîneurs de Natation Course à proposer des exercices pédagogiques pour le développement du Waterpolo en faveur des jeunes catégories.

2.4. Actions interrégionales.

Trois actions interrégionales sont programmées pour la saison 2015-2016 : le Meeting de Nîmes Nemausa (Nîmes, 18-20 décembre 2015), le colloque interrégional des entraîneurs (Toulouse, 9-10 janvier 2016) et le Meeting International de Lisbonne (Lisbonne, 6-7 février 2016).

3. Promotion.

3.1. Plan « J'apprends à Nager ».

L'opérationnalité du plan « J'apprends à Nager » sur le territoire de la région Midi-Pyrénées a été confiée au Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation. A ce stade, une centaine de stages sont réalisés ou en projet, ce qui a incité le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation à se positionner sur l'appel à projet de la prochaine édition du plan « J'apprends à Nager ». Parallèlement, le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation rencontre actuellement les différentes directions départementales de la Jeunesse et des Sports de la région Midi-Pyrénées, les Comités Départementaux, les inspections académiques et les collectivités territoriales afin d'amplifier la mise en place du plan « J'apprends à Nager ». Il est évident que dans le cadre du plan « Citoyens du Sport », l'encadrement des stages du plan « J'apprends à Nager » peut être confié non seulement aux structures associatives mais aussi aux collectivités territoriales dès lors que les éducateurs satisfont aux prérogatives légales pour exercer leur mission d'encadrement.

Par ailleurs, le Comité Régional Midi-Pyrénées a récemment exposé l'intégralité de son action au service du plan « J'apprends à nager » auprès de tous les comités régionaux, lors du dernier Conseil des Régions.

4. Structuration.

4.1. Réhabilitation des piscines publiques : enjeux et perspectives en Midi-Pyrénées.

Une journée de sensibilisation à la réhabilitation des piscines publiques en Midi-Pyrénées en termes d'enjeux et de perspectives a été organisée en partenariat avec l'agence régionale d'innovation, d'export et de développement Madeeli à Muret, le 12 novembre 2015. Le bilan de cette journée s'avère très positif puisque 126 personnes étaient présentes (collectivités territoriales, entreprises du secteur du bâtiment, utilisateurs des équipements...). La mixité des interventions (Conseil Régional Midi-Pyrénées, Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation, service

fédéral des équipements, ANDES³, entreprises de construction, experts des nouvelles techniques de filtration...) a été très appréciée. Cette expérience est probablement à renouveler.

4.2. Labellisation des clubs.

Le Comité Directeur entérine à l'unanimité le principe de reporter la date-limite de réception des formulaires de suivi des labels régionaux du 1 décembre 2015 au 1 janvier 2016. De même, le Comité Directeur souhaite disposer de la position de la Fédération Française de Natation concernant la demande de labellisation du Castres Sports Nautiques.

5. Questions diverses.

Compte-tenu de l'heure tardive, la commission régionale de Natation Estivale ne souhaite pas s'exprimer.

Fin de la réunion : 21 : 38



Bernard DALMON
Président



Julien VILLE
Secrétaire Général

³ Association Nationale Des Elus aux Sports.